



BUREAU EXÉCUTIF

04

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 21 SEPTEMBRE 2009

Responsable général	Héloïse Lanouette	Externe	Vacant
Secrétaire générale	Vacant	Information	François-Vivier Gagnon
Interne	Nicolas Chatel-Launay	Mobilisation	Andréa Pilote
Pédagogie	François-Tim Fortin	Affaires socio-culturelles	Billy Vinette
Trésorerie	Excusée	Délégué-e à la mobilisation	Vacant
Déléguée à l'Interne - 1	Vacant	Déléguée à l'Interne - 2	Vacant
Déléguée aux Affai. Socioc.	Vacant	Délégué-e aux Affaires externes	Marianne Breton-Fontaine
Déléguée à la Pédago - 1	Vacant	Délégué à l'information - 2	Vacant

Observateur-trice-s :

Catherine Pilon-Dion
Christopher Thétrault

Mathilde Létourneau
Maxime Cardinal-Lemieux

0.0 Procédures

Héloïse Lanouette propose **l'ouverture du Bureau exécutif du lundi 21 septembre 2009**
Nicolas Chatel-Launay appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Nicolas Chatel-Launay propose **Héloïse Lanouette pour présider et François-Vivier Gagnon pour secréter le présent bureau exécutif**
Billy Vinette appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du procès-verbal

Nicolas Chatel Launay propose **l'adoption [du procès verbal du Bureau exécutif A-09-03 du 14 septembre 2009](#)**
Andréa Pilote appuie
Adoptée à l'unanimité



0.3 Suite du procès-verbal

-

0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour proposé par Nicolas Chatel-Launey :

- 1.0 Affaires internes
 - 1.1 Bureau exécutif : accueil
 - 1.2 ASSÉ : camp de formation
 - 1.3 AGEnda : projet de propositions
 - 1.4 Cotisations : Avis de motion
 - 1.5 Commission des études : retour
 - 1.6 Mandats : liste pour Assemblée générale
 - 1.7 Mobilisation : prêt à l'AETELUQ
- 2.0 Nominations
 - 2.1 Signataires comptes en banque AGE CVM
 - 2.2 Comités de la Commission des Études
 - 2.3 Fondation du CVM
 - 2.4 Comité de la recherche
- 3.0 Table de concertation : ordre du jour et praesidium
- 4.0 Affaires diverses
- 5.0 Levée

Héloïse Lanouette propose **d'ajouter 1.8 Forum social québécois et de déclarer le reste**

Andréa Pilote appuie
Adoptée à l'unanimité

Ordre du jour tel qu'adopté :

- 1.0 Affaires internes**
 - 1.1 Bureau exécutif : accueil**
 - 1.2 ASSÉ : camp de formation**
 - 1.3 AGEnda : projet de propositions**
 - 1.4 Cotisations : Avis de motion**
 - 1.5 Commission des études : retour**
 - 1.6 Mandats : liste pour Assemblée générale**
 - 1.7 Mobilisation : prêt à l'AETELUQ**
 - 1.8 Forum social québécois**
- 2.0 Nominations**
 - 2.1 Signataires comptes en banque AGE CVM**
 - 2.2 Comités de la Commission des Études**
 - 2.3 Fondation du CVM**
 - 2.4 Comité de la recherche**
- 3.0 Table de concertation : ordre du jour et praesidium**
- 4.0 Affaires diverses**
- 5.0 Levée**

0.5 Déclarations

R.A.S

0.6 Régie et / ou réflexion

Héloïse Lanouette

Responsable général

- Permis alcool FSQ
- Commission des études
- Rencontre FSQ

Vacant

Secrétaire générale

- -

Vacant

Responsable aux Affaires externes

- -

Nicolas Chatel-Launay

Responsable aux affaires internes

- Commission des études
- Affichage divers
- Révision des mandats d'AG
- Chèque AETELUQ
- Comité de suivi

Judy Roussel-Simard

Responsable à la Trésorerie

- Excusée

François-Tim Fortin

Responsable à la Pédagogie

- Juste élu

Billy Vinette

Responsable aux Affaires socio-culturelles

- Juste élu

Andréa Pilote

Responsable à la Mobilisation

- Juste élue

François-Vivier Gagnon

Responsable à l'Information

- Juste élu

1.0 Affaires internes

Nicolas Chatel-Launay propose **un tour de table**

Andréa Pilote appuie

Adoptée à l'unanimité

1.1 Bureau exécutif : accueil

R.A.S.

1.2 ASSÉ : Camp de formation

Nicolas Chatel-Launay propose **que les éventuels dommages causés par des participant-e-s durant le Camp de formation de l'ASSÉ des 25, 26 et 27 septembre prochain soient couverts par l'Assurance responsabilité civile de l'AGECVM**

Héloïse Lanouette appuie

Adoptée à l'unanimité

1.3 AGEnda

Héloïse Lanouette propose de continuer **la distribution des AGEndas 2009-2010 à celles et ceux qui sont membres de l'AGECVM et qui ne l'auraient pas encore reçus, et de prendre, lorsqu'il n'y aura plus d'agendas à l'Hiver 2010, les inscriptions potentielles pour en réimprimer éventuellement d'autres**

Andréa Pilote appuie

Adoptée à l'unanimité

Nicolas Chatel-Launay propose **que, à la dernière Assemblée générale de la session A09, soit discuté le nombre d'agendas à réimprimer pour l'Hiver 2010, et de préciser sur quel budget le coût de cette réimpression (+/- 10,00 / copie) sera imputé**

Billy Vinette appuie
Adoptée à l'unanimité

1.4 Cotisations : avis de motion

Andréa Pilote propose **que soit présenté à l'Assemblée générale un avis de motion pour hausser la cotisation à l'Association générale étudiante du cégep du Vieux Montréal de 20,00 (vingt) à 23,00 (vingt-trois) \$ par session, effectif à la session Automne 2010**

François-Tim Fortin appuie
Adoptée à l'unanimité

Héloïse Lanouette propose **François-Vivier Gagnon et Nicolas Chatel-Launay pour écrire l'avis de motion sur l'augmentation de la cotisation pour l'Assemblée générale**

Andréa Pilote appuie
Adoptée à l'unanimité

1.5 Retour Commission des études

Héloïse Lanouette et Nicolas Chatel-Launay parlent de cette Commission des études

1.6 Mandats : liste pour Assemblée générale

Héloïse Lanouette propose **que Nicolas Chatel-Launay fournisse le document reprenant les mandats à conserver pour impression par la permanence**

Andréa Pilote appuie
Adoptée à l'unanimité

François-Vivier Gagnon propose **que certains des mandats retenus soient mis de l'avant pour entrer dans le plan d'action de la session Automne 29009 sans pour autant éliminer les autres**

Nicolas Chatel-Launay appuie
Adoptée à l'unanimité

Nicolas Chatel-Launay propose **que les mandats ci-dessous restent des mandats de l'AGECVM, et priorisés cette année pour certains :**

Liste des mandats conservés et priorisés cette session

2009-02-04	H09-01	2.3	International A. <u>Proche-Orient: Palestine-Israël</u> - Attendu que le territoire Palestinien est occupé depuis plus de 60 ans par l'État Israélien ; - Attendu que lors de sa dernière invasion de la bande de Gaza, Israël a tué plus de 1 500 personnes et en a blessé 5 000 ; - Attendu qu'Israël continue d'occuper le territoire palestinien et continue d'infliger un blocus à la population de Gaza ; ❖ Que l'AGECVM exige du gouvernement canadien : ✓ qu'il coupe toute relation diplomatique avec Israël ; ✓ qu'il condamne toute agression israélienne en territoire palestinien;
------------	--------	-----	--

			<ul style="list-style-type: none"> ✓ qu'il arrête de promouvoir le libre-échange avec Israël. ❖ Que l'AGECVM dénonce activement l'occupation de la Palestine par Israël ; ❖ Que l'AGECVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et se porte solidaire de la résistance populaire en Palestine. ❖ Que l'AGECVM supporte la campagne de « Boycott, désinvestissement et sanctions » (BDS) menée contre Israël et que par conséquent, l'AGECVM n'achète aucun produit israélien [Les produits ayant un code barre débutant par 729 sont d'origine israélienne]. ❖ Que l'AGECVM organise durant la session des activités de sensibilisation à la cause palestinienne en collaboration notamment avec le groupe Palestiniens et Juifs Unis (PAJU). <p style="text-align: center;">B. <u>Crise financière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que la crise financière actuelle découle d'une aveugle quête de profits dans les marchés; - Attendu que la crise financière découlant de cette économie virtuelle entraîne des effets sur l'économie réelle (la seule réellement utile) et pourrait être la cause d'une récession amenant des conséquences tangibles sur la population; - Attendu que nous en avons assez de nous faire berné par une minorité dont les intérêts économiques sont le fruit de notre misère; ❖ Que l'AGECVM dénonce la crise comme étant une conséquence logique du système capitaliste. ❖ Que l'AGECVM crée un comité ad-hoc de réflexion et de travail pour produire du matériel à ce sujet
2009-02-04	H09-01	2.2	<p style="text-align: center;">National</p> <p style="text-align: center;">2. ASSÉ: Manifeste Pour un système public, libérons-nous du privé!</p> <p>Nous sommes étudiantes et étudiants, nous sommes travailleurs et travailleuses, sans emploi, immigrantes et immigrants, autochtones ; nous sommes la société civile. Nous constatons que nos acquis sociaux sont en constante régression et nous en avons assez. Parce que notre éducation, notre santé, notre travail, nos droits ne sont pas monnayables !</p> <p>À bas le règne du marché !</p> <p>Le libéralisme économique règne à l'échelle du globe. Les entreprises multinationales et les grandes institutions financières règlent l'ordre du jour des États en fonction de leurs besoins particuliers. Les gouvernements sont la courroie de transmission de cette vision qui confond bien communs et intérêts capitalistes.</p> <p>Le Québec, où le gouvernement veut imposer ses mesures néolibérales sous le couvert de la nécessité économique et de la fatalité, n'est pas épargné. Dans le secteur public, le gouvernement cède la place aux entreprises privées pour masquer le choix idéologique que sous-tendent les baisses d'impôts. Cela a pour effet de plonger dans la précarité une part croissante de la population. Il est urgent d'établir un système d'imposition juste et progressif afin de financer correctement notre bien-être collectif. Nos droits sociaux charcutés !</p> <p>L'élite politique et économique prône des valeurs destructrices : la concurrence entre les différents acteurs de la société, la rentabilité au détriment de la justice sociale, la productivité au grand dam d'un environnement sain, bref, la soumission de la vie en collectivité aux exigences du profit. Leurs intérêts nous sont présentés comme la solution à nos problèmes : arrêtons de nous faire berné ! Mobilisons-nous et réaffirmons nos positions face à cette élite de plus en plus arrogante.</p> <p>Les attaques subies par le système public de santé sont un exemple flagrant du règne d'une vision qui privatise les gains pour collectiviser les pertes. La santé, l'éducation, le transport, tout y passe : le gouvernement nie ses responsabilités pour se soumettre aux lois du libre marché. On voit apparaître des programmes d'études conçus sur mesure pour des entreprises privées. Les cafétérias et autres services sont devenus la propriété de grandes corporations. Dans nos milieux de vie et de travail, les entreprises privées sont omniprésentes et nous bombardent constamment de propagande mercantiliste. Face à cette situation, nous ne pouvons que revendiquer une gestion et un financement de nos services complètement libres des diktats du privé.</p> <p>Le privé c'est la précarité !</p> <p>La mauvaise gestion et le sous-financement servent d'alibi au gouvernement afin d'offrir plus de pouvoir aux entreprises privées dans nos programmes sociaux. Ces</p>

			<p>entreprises, avides de profit, offrent des produits et services dont l'accessibilité et la qualité sont souvent inférieures à celles offertes par le système public, tout en offrant des conditions de travail peu enviables à leurs employé-e-s.</p> <p>L'expansion du privé touche particulièrement les femmes, qui représentent les trois quarts des employé-e-s au sein des services publics. Elles se retrouvent, par conséquent, plus affectées par les coupures et par la détérioration de leurs conditions de travail, mais aussi par la diminution de l'accessibilité aux services publics. Nous ne pouvons pas laisser s'étendre les injustices sociales et les discriminations sexistes et économiques. Cette situation a assez duré !</p> <p>Nocive, la logique du privé s'oppose à une conception solidaire de la société : l'individualisme est encouragé, la responsabilité se limite au « chacun-pour-soi » et le marché semble être l'unique source de valeur. Alors que les richesses s'accumulent en haut de la pyramide sociale, la population, elle, continue de s'appauvrir.</p> <p>Des solidarités à construire !</p> <p>Sur les campus, dans nos hôpitaux et nos autobus, les intérêts du marché sont maintenant plus influents que le pouvoir populaire. Le droit au profit est mieux défendu que le droit à des conditions matérielles et intellectuelles décentes. Les gains des mouvements sociaux du passé sont menacés, voire même complètement niés. Reprenons notre société en main ! Il est temps de réaffirmer notre désir de construire une société solidaire, juste et équitable.</p> <p>Nous dénonçons les intérêts et la logique du privé dans les institutions publiques. Pour lutter contre cette ingérence du privé, nous revendiquons un investissement public massif dans les services publics, mais aussi soit rétablie la primauté de l'être humain sur les profits. Il faut expulser l'entreprise privée des instances décisionnelles, établir un processus démocratique participatif et prendre en main notre destin collectif.</p> <p><i>Parce que tout gain réel s'obtient par la lutte, sommons le gouvernement d'assumer ses responsabilités sociales</i></p>
2009-02-04	H09-01	2.3	<p style="text-align: center;">International</p> <p style="text-align: center;">C. Proche-Orient: Palestine-Israël</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que le territoire Palestinien est occupé depuis plus de 60 ans par l'État Israélien ; - Attendu que lors de sa dernière invasion de la bande de Gaza, Israël a tué plus de 1 500 personnes et en a blessé 5 000 ; - Attendu qu'Israël continue d'occuper le territoire palestinien et continue d'infliger un blocus à la population de Gaza ; ❖ Que l'AGECVM exige du gouvernement canadien : <ul style="list-style-type: none"> ✓ qu'il coupe toute relation diplomatique avec Israël ; ✓ qu'il condamne toute agression israélienne en territoire palestinien; ✓ qu'il arrête de promouvoir le libre-échange avec Israël. ❖ Que l'AGECVM dénonce activement l'occupation de la Palestine par Israël ; ❖ Que l'AGECVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et se porte solidaire de la résistance populaire en Palestine. ❖ Que l'AGECVM supporte la campagne de « Boycott, désinvestissement et sanctions » (BDS) menée contre Israël et que par conséquent, l'AGECVM n'achète aucun produit israélien [Les produits ayant un code barre débutant par 729 sont d'origine israélienne]. ❖ Que l'AGECVM organise durant la session des activités de sensibilisation à la cause palestinienne en collaboration notamment avec le groupe Palestiniens et Juifs Unis (PAJU). <p style="text-align: center;">D. Crise financière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que la crise financière actuelle découle d'une aveugle quête de profits dans les marchés; - Attendu que la crise financière découlant de cette économie virtuelle entraîne des effets sur l'économie réelle (la seule réellement utile) et pourrait être la cause d'une récession amenant des conséquences tangibles sur la population; - Attendu que nous en avons assez de nous faire bernier par une minorité dont les intérêts économiques sont le fruit de notre misère; ❖ Que l'AGECVM dénonce la crise comme étant une conséquence logique du système capitaliste. ❖ Que l'AGECVM crée un comité ad-hoc de réflexion et de travail pour produire du

2008-10-01	A08-02	3.4	<p>matériel à ce sujet</p> <p>Attendu que la dernière proposition adoptée en Assemblée générale (du 17 octobre 2007) sur le projet de Cafétéria Coop était le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Que l'AGECVM participe à la mise en place d'une coopérative étudiante verte, biologique, sociale et avec des plats végétariens pour remplacer la cafétéria en place, qu'un comité ouvert à tous et toutes soit formé pour discuter des détails de cette coopérative, et que les employé-e-s de la cafétéria soient consulté(e)s sur le projet » <p>Attendu que peu d'informations ont été communiquées aux membres de l'AGECVM concernant le projet de Cafétéria Coop et que ce projet est resté confiné entre les mains d'un groupe restreint ;</p> <p>Attendu que les employé-e-s de la cafétéria sont toujours sans aucune information sur le projet qui déterminera leur prochaines années de travail et qu'il et elles n'ont jamais été consulté-e ;</p> <p>Attendu que le syndicat (CSN) des employé-e-s de la cafétéria n'a jamais été invité à travailler sur le projet et que cela constitue un grave manque à nos principes syndicaux et de solidarité ;</p> <p>Attendu que dans son brouillon, le projet de cafétéria ne garanti pas la convention collective des employé-e-s de la cafétéria et n'envisage aucune amélioration de leurs conditions de travail ;</p> <p>Attendu que dans le brouillon du projet il est envisagé de ramener au salaire minimum et aux conditions minimales de travail (conditions prescrites par la loi) les nouveaux et nouvelles employé-e-s étudiant-e-s qui seront engagé-e-s et que cela constitue une discrimination envers les étudiant-e-s et les jeunes ;</p> <p>Attendu que tous ces points ne visent pas à discréditer le travail important de ceux et celles qui ont travaillé sur le projet mais bien de comprendre les problèmes urgents à régler ;</p> <p>Attendu que la fin du contrat de sous-traitance avec la Liberté est dans seulement un an et qu'il est donc urgent de faire une proposition complète à l'administration ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM rouvre le comité de travail sur le projet de Cafétéria Coop et qu'il soit largement annoncer pour que tous les intéressé-e-s puissent y participer et que le projet devienne une priorité de travail ; • Que le Bureau exécutif ainsi que le comité de mobilisation prennent en charge de contacter le syndicat des employé-e-s de la cafétéria et les employé-e-s eux-mêmes pour qu'ils et elles participent au projet ; • Que soit aussi invité les autres acteurs du cégep qui se montrent intéressés soit, les intervenants de l'Exode, les autres syndicats à l'intérieur de notre établissement d'éducation tel que le syndicat des professeurs, les étudiant-e-s par l'entremise du comité de mobilisation etc. ; • Que dans tous les cas, l'AGECVM garantisse (dans sa sphère de pouvoir) que les conditions de travail actuelles des employé-e-s de la cafétéria ne soient pas détériorés par le futur projet de coopérative ; • Que l'AGECVM délègue deux personnes dont un membre du Bureau Exécutif pour suivre le dossier.
2007-10-17	A07-02	1.0.E.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Attendu l'utilisation généralisée de logiciels privés au cégep (Microsoft Word, Adobe Photoshop, ...); ➤ Attendu l'utilisation croissante des solutions Microsoft CVM virtuel et, depuis peu, la suite Office pour étudiants; ➤ Attendu qu'il existe des alternatives de qualité égale ou supérieure à ces logiciels privés, comme OpenOffice ou FireFox, qui ne coûtent rien, n'encouragent pas les méga entreprises de l'informatique et permettent de s'habituer à ces alternatives, brisant la dépendance aux logiciels Microsoft; <p>propose de mandater le Bureau exécutif pour qu' il demande au cégep de remplacer les logiciels génériques (fureteur, traitement de texte, feuille de calcul, suite bureautique, ...) par des logiciels libres (Open source et distribués gratuitement) et d'étudier la possibilité d'enseigner, à moyen terme, les logiciels libres parallèlement à, ou à la place des logiciels spécialisés de source privée en graphisme, design, photographie, etc..., particulièrement puisque ces logiciels sont en évolution constante</p>
2007-03-05	H07-02	6.0	<p>donner 250,00 (deux cent cinquante) \$ pour la conférence pour la conférence d'Abel Paz sur la guerre civile espagnole, organisée par la Librairie L'Insoumise</p>

			Nicolas Barbeau-Lachance (Sciences humaines Étant donné que le cégep du Vieux Montréal dispose d'un centre sportif très bien équipé;
2007-02-07	H07-01	43.0	<ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM négocie afin que les étudiant-e-s aient un accès préférentiel aux locaux sportifs gratuitement
2006-10-25	A06-03	1.0	<p style="text-align: center;">NATIONAL</p> <p>⑥ Que l'AGECVM se positionne pour une réforme progressiste de l'Aide financière aux études (AFE) incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'indexation de l'AFE au coût de la vie, réalisée par en augmentant les sommes allouées aux bourses; • l'abolition de la prise en compte de la pension alimentaire dans le calcul du montant alloué aux chef-fe-s de familles monoparentales; • la reconnaissance de l'autonomie financière des étudiant-e-s dès leur départ du domicile familial; <p>⑦ Que l'AGECVM se positionne pour l'amélioration des ressources et des services en éducation postsecondaire dans une perspective d'éducation libre de l'intervention du privé.</p> <p style="text-align: center;">RÉGIONAL</p> <p>⑧ Que l'AGECVM mette en branle des moyens afin que le tarif privilège et intermédiaire de la Société de transport de Montréal (STM) et de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) devienne un tarif réduit universel pour tou-te-s les étudiant-e-s et que cette réduction s'applique autant aux billets qu'aux cartes mensuelles et hebdomadaires;</p> <p style="text-align: center;">ENVIRONNEMENT</p> <p>①⑤ Que l'AGECVM se positionne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contre les politiques du gouvernement Harper en matière d'environnement • Contre la vente de parcs nationaux/aires protégées/réserves fauniques à des intérêts privés • Pour les mouvements de pression en faveur de l'augmentation des aires protégées • Pour les transports alternatifs à la voiture • Pour la récupération de la rue par les piétons et les cyclistes • Contre tout projet ayant comme conséquence la mise en péril d'un écosystème • Contre les ports méthaniers • Contre la vaisselle non durable • Pour un appui au mouvement écomobiliste et masse critique dans leurs actions et ce, par des photocopies
2006-02-22	H06-02	2.0	<p>* que l'AGECVM négocie avec la Direction du cégep du Vieux Montréal un changement de place du trou horaire du mercredi : de 11 h 40 à 14 h 20 au lieu de 15 h 30 à 18 h 00</p> <p>* Que l'AGECVM se positionne contre l'îlot pollueur en appuyant les démarches des associations étudiantes de l'UQAM contre ce projet</p> <p>* Que l'AGECVM se positionne contre toute forme de sous-traitance</p>
2005-05-25	H05-04	1.0	<ul style="list-style-type: none"> • que l'AGECVM se batte pour la féminisation des textes dans toutes les instances du cégep; • que l'AGECVM se positionne contre les publicités à caractère sexiste; • que l'AGECVM défende les étudiantes et étudiants qui féminisent leurs travaux scolaires.
2005-04-11	H05-sp08	1.3	que l'AGECVM revendique le droit pour les exécutant-e-s d'avoir accès en tout temps aux clés et aux locaux de l'association étudiante et ce 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
2005-01-26	H05-01	4.0	l'Assemblée générale se positionne contre l'augmentation des frais de scolarité au cégep du Vieux Montréal
2000 11 22		1.0	<p style="text-align: center;">Revendications :</p> <p style="text-align: center;">Locaux</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Soit en faveur de la dissolution de l'association de parents (APPCVM) et dans ce sens, la suppression de la cotisation de 1\$/session/étudiant-e-s remise à celle-ci; 2. Soit en faveur d'une baisse des frais de retard à la bibliothèque, soit de 0.35\$/jour à 0.10\$/ par jour; 3. Soit en faveur de la gestion administrative de son institution dans le rapport 1/3 étu-

			<p>diant-e-s, 1/3 professeur-e-s et 1/3 employé-e-s de soutien;</p> <p>4. Exige que les décisions démocratiques de son Assemblée générale soient acceptées d'office par la direction et dans ce sens, que cette dernière reconnaisse les statuts et règlements de l'association.</p>
--	--	--	--

Liste des mandats conservés

2009-02-25	H09-02	2.0	<p>l'adoption du cadre des subventions étudiantes :</p> <p>Dans le but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer qu'un maximum d'élèves puisse bénéficier du programme de subvention étudiante de l'AGECVM - S'assurer que l'argent donné est bien utilisé dans le cadre décrit dans la demande de subvention - S'assurer que les élèves qui proposent un projet bénéficient d'un support, car l'AGECVM encourage les initiatives étudiantes <p>Le Bureau exécutif propose que la Table de concertation adopte les règles suivantes pour la sélection des subventions de projets étudiants que l'AGECVM encouragera.</p> <ul style="list-style-type: none"> o Tout candidat(e)s n'ayant jamais reçu une subvention de l'AGECVM pour financer un projet étudiant se voit prioriser par rapport à un étudiant qui aurait déjà bénéficié de ces subventions lors de sessions antérieures. o Toute candidature doit d'abord être présentée au Bureau exécutif de l'AGECVM afin de subir une première évaluation qui consistera à s'assurer que la demande de subvention répond à tous les critères de sélection avant d'être amenée à la Table de concertation. o Toute candidature qui ne répond pas à l'ensemble des modalités de sélection sera automatiquement refusée. o Le Bureau exécutif n'a aucun autre pouvoir de décision sur la sélection des demandes, une fois l'étape de l'admissibilité complétée. o Toute demande de subvention soumise après la date limite prévue par le Bureau exécutif se verra refusée. Cette date est le vendredi de la troisième (3^{ème}) semaine de chaque session. o Si le projet soumis nécessite des fonds avant la Table de concertation suivante, un comité de sélection composé du Bureau exécutif ainsi que du Comité de suivi examinera l'urgence de la demande et se réserve le droit d'approuver le projet, qui sera ensuite entériné lors de la prochaine Table de concertation. o Les projets soumis par les étudiants doivent répondre aux critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une vocation sociale ▪ Avoir une vocation académique ▪ Avoir un débouché sur la vie étudiante au CVM : <ul style="list-style-type: none"> • Expositions, conférences, activités étudiantes, etc. o Au moins une activité de rayonnement (1) devra être réalisée (modalités à discuter et dans la mesure du possible) afin de transmettre l'expérience vécue tout au long du projet. o Un suivi du projet entre les promoteurs et le Bureau exécutif est obligatoire. o Le suivi sera effectué en Bureau exécutif. o Tout cas de litige relatif au suivi des projets sera automatiquement porté en Table de concertation qui aura alors plein pouvoir sur l'avenir du projet. Il est donc préférable que les promoteurs soient présents aux Tables de concertation. o Les projets déposés soient une initiative étudiante du CVM et que le « leadership » du projet soit principalement mené par ces mêmes étudiants. o Le Bureau exécutif disposera de tous les documents nécessaires qui seront disponibles au secrétariat dès la semaine prochaine <p><u>Première demande de subvention</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Dépôt de la candidature au secrétariat de l'AGECVM afin d'assurer l'admissibilité par le Bureau exécutif 2- Subvention débattue, validée ou refusée, selon les membres de la Table de concertation si toutes les modalités d'admission sont conformes 3- Lettre d'appui au projet est fortement recommandée 4- La subvention de l'AGECVM ne peut dépasser 70% du projet total 5- Au moins une activité de rayonnement suite au projet (dans la mesure du possible)
------------	--------	-----	--

			<p>6- Dans le cas d'une demande refusée pour cause technique, les promoteurs peuvent redéposer leur projet la session suivante en étant conseillé par l'AGECVM afin de le rendre conforme aux modalités d'admission.</p> <p>Si toutefois le projet est refusé parce qu'il ne répond pas aux types de projets subventionnés, les promoteurs ne peuvent le redéposer</p> <p><u>Deuxième demande de subvention</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Dépôt de la candidature au secrétariat de L'AGECVM afin d'assurer l'admissibilité par le Bureau exécutif 2- Subvention débattue, validée ou refusée, selon les membres de la Table de concertation si toutes les modalités d'admission sont conformes 3- Lettre d'appui au projet est OBLIGATOIRE 4- La subvention de l'AGECVM ne peut dépasser 40% du projet total 5- Au moins une activité de rayonnement (dans la mesure du possible) ainsi qu'un RAPPORT sur le projet déposé au secrétariat de l'AGECVM qui comprend les réalisations faites, l'expérience acquise ainsi que ses retombées doit aussi être remis 1 mois après la fin du projet 6- Un même projet ne peut être subventionné deux fois de suite : doit être un nouveau projet (même s'il provient du même promoteur) <p>N.B : Toutefois, un projet peut être subventionné sur plusieurs sessions, il suffit d'en avvertir dès la première demande et de prévoir les versements</p>
2009-02-04	H09-01	2.1	<p>Local</p> <p style="text-align: center;">A. Gros bon sens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu nos nombreux mandats contre la répression policière; - Attendu nos mandats privilégiant les manifestations comme moyen d'expression; - Attendu l'amendement au règlement municipal sur le trouble de la paix, amendement interdisant le port de masque lors d'activités « manifestatives »; - Attendu que cet amendement entrave nos droits et liberté et qu'il constitue un danger flagrant envers la sécurité morale et économique des manifestant-es; - Attendu que collectif s'est spontanément formé suite à l'annonce de la ville de Montréal, collectif nommé Le gros bon sens; - Attendu que ce règlement s'inscrit dans le contexte socio-économique difficile engendré par la crise économique et qu'il vise à entraver les mouvements sociaux dans leur luttes <p>Le comité de mobilisation propose que:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ l'AGECVM ce positionne contre le projet d'amendement au règlement sur la prévention des troubles de la paix de la Ville de Montréal, qui interdirait aux manifestantEs de se masquer le visage; ❖ l'AGECVM participe aux moyens d'actions s'opposant à ce règlement; ❖ l'AGECVM appui le collectif Le gros bon sens, leurs actions et le suivant appel à tous <p>Appel à tous du Gros Bon Sens</p> <p>Le Gros Bon Sens est un regroupement qui s'est formé spontanément pour organiser l'opposition contre le projet d'amendement au règlement sur la prévention des troubles de la paix de la Ville de Montréal, qui interdirait aux manifestantEs de se masquer le visage. Nous nous opposons sans appeler à cette mesure et souhaitons appeler divers organisations politiques, communautaires et groupes affinitaires à faire de même. En ce sens, voici les positions adoptées par notre groupe.</p> <p>Dans le contexte actuel de crise économique où la précarité, les mises à pied massives et, conséquemment, la contestation sociale risquent d'aller en augmentant, nous croyons que l'adoption d'une telle mesure ne ferait que pénaliser les individus qui ne veulent pas garder le silence face aux injustices qu'ils-elles vivent. Aussi, en diminuant la liberté d'expression ce règlement contribuera à exacerber le mécontentement et compliquera le travail des policièrEs au lieu de le faciliter.</p> <p>De plus, nous estimons que cette mesure contribue à la criminalisation de toute divergence politique, le masque étant une méthode de protection contre les représailles de nos dirigeantEs envers des actes – le plus souvent pacifiques – de protestations. Il en va donc de la liberté individuelle et collective d'exprimer notre désaccord sans faire l'objet de répression ciblée pour des opinions qui vont à l'encontre du pouvoir établi.</p> <p>Nous sommes contre toute forme de profilage, qu'il soit racial, social ou politique. En adoptant un tel amendement, la Ville de Montréal facilite effectivement le fichage des</p>

			<p>individus appartenant à divers mouvements de contestation et ainsi, la répression de tels mouvements. En ce sens, nous croyons qu'il s'agit d'une atteinte aux libertés civiles que d'interdire l'anonymat dans des rassemblements publics.</p> <p>ChacunE a effectivement le droit au respect de sa vie privée, ce qui implique que personne n'est obligé de s'identifier, sauf en état d'arrestation. Les motivations qui poussent quelqu'unE à garder l'anonymat dépassent largement la volonté d'accomplir des actes criminels sans répercussions judiciaires. Que ce soit pour des raisons politiques, religieuses, culturelles, familiales ou sociales, le port du masque lors des manifestations est une liberté fondamentale qu'il serait absurde de sacrifier au profit d'une surveillance et d'un contrôle social accru de la part des autorités. La sécurité et l'ordre public [lire la protection des intérêts dominants] ne doivent pas justifier une régression progressive des libertés individuelles et collectives.</p> <p>Le service de police de la ville Montréal utilise déjà fréquemment des outils de surveillance lors des manifestations, qui lui permet de mettre sur pied une liste quasi-exhaustive des visages des protestantEs et, à la limite, de monter des dossiers sur les leaders des mouvements. Ce même service de police qui fut en 2005 réprimandé par le Comité des droits de l'homme de l'ONU pour ses pratiques anticonstitutionnelles et qui ne respecte souvent même pas son propre code de déontologie, nous demande maintenant de lui livrer notre identité sur un plateau d'argent. Si nous voulons conserver nos libertés, protégées par les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, nous devons nous opposer à une telle mesure.</p> <p>Dans une société où tout acte de divergence politique est réprimé et tout individu exprimant ses opinions dans une simple manifestation risque d'être fiché comme potentiel danger public, nul besoin d'avoir quelque chose de criminel, ou d'immoral à se reprocher pour vouloir conserver l'anonymat.</p> <p>Le Gros Bon Sens</p> <p style="text-align: center;">B. Contre la présence du privé dans nos écoles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que l'ingérence du privé dans l'éducation a des impacts néfastes et directs sur la vie quotidienne et les conditions matérielles des étudiants et étudiantes ; - Attendu que le cégep du Vieux-Montréal est un lieu d'éducation qui doit respecter le principe de neutralité des institutions publiques; - Attendu que l'éducation, l'acquisition de connaissances et l'exercice de l'esprit critique sont incompatibles avec la propagande publicitaire qui conditionne et aliène la pensée et que l'École ne peut être subordonnée aux intérêts marchands ; ❖ Que l'AGECVM se positionne pour un réinvestissement massif et public des institutions d'éducation postsecondaires et que le financement de l'éducation soit entièrement publique; ❖ Que l'AGECVM s'oppose à la présence de publicité à caractère commerciale dans le cégep et plus spécifiquement, à la présence de zoom média. Nous entendons par publicité à caractère commerciale des annonces diffusées par des journaux, des affiches, des prospectus et tous autres moyens de réclame qui émanent du secteur privé et qui vise le profit ; ❖ Que l'AGECVM défende le principe d'une école indépendante de toute influence marchande ; ❖ Que l'AGECVM réaffirme son support au projet de coopérative pour la cafétéria du collège ; ❖ Que l'AGECVM s'oppose à toute forme de privatisation des services publics.
2008-10-01	A08-02	3.2	<ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM prenne une position définitive contre les guerres impérialistes et contre toute guerre d'agression ; • Que l'AGECVM exige la fin de la guerre en Afghanistan et de la Guerre en Irak. Qu'elle exige le rapatriement immédiat des troupes canadiennes de l'Afghanistan et la fin du soutien canadien à la guerre en Irak. Qu'elle exige que le gouvernement canadien condamne fermement cette guerre illégale et inhumaine ; • Que l'AGECVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et participe à la manifestation du 18 octobre 2008 organisé par le Collectif Échec à la guerre et par l'Alliance canadienne pour la paix dans le cadre de la journée d'action pancanadienne pour exiger la fin de la guerre en Afghanistan et le rapatriement immédiat des troupes canadiennes ; • Que l'AGECVM endosse la campagne « Opération Objection ». C'est-à-dire la campagne pancanadienne d'opposition au recrutement militaire dans les établissements

			<p>d'enseignement lancée au Québec à l'automne 2007 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM endosse la campagne d'appui aux résistant-e-s à la guerre (War resisters support campaign), c'est-à-dire la coalition qui appuie les militaires américain-e-s qui cherchent un refuge au Canada parce qu'ils et elles refusent de se battre dans la guerre illégale en Irak ; • Que l'AGECVM rejoigne la coalition Échec à la Guerre et qu'elle participe à ses assemblées générales et que par conséquent, cette Assemblée générale endosse la plate-forme de la coalition ; • Que pour son adhésion à la coalition Échec à la Guerre, l'AGECVM contribue de 500,00 (cinq cents) \$ et que la case budgétaire soit représentation.
2008-09-03	A08-01	2.2	<ul style="list-style-type: none"> • appuie le collectif Défendons Montréal-Nord;
2007-11-28	A07-03	1.0	<ul style="list-style-type: none"> • Que l'AGECVM organise à chaque année le 13 novembre, une action commémorant la résistance étudiante lors du Mardi de la Matraque
2007-09-02	A07-01	6.0	que l'AGECVM réaffirme son mandat contre la présence de compagnies privées au sein du cégep
2007-05-02	H07-05	2.0	<ul style="list-style-type: none"> • Attendu le résultat du dernier référendum que la non affiliation a remporté Ariane Brisson (T.E.S.) propose que le Responsable aux Affaires externes de l'AGECVM aille aux Congrès de l'ASSÉ et de la FECQ <p>que, sans pour autant mettre de côté les mandats nationaux, l'AGECVM ne mettent pas de côté ses mandats locaux</p>
2006-11-29	A06-05	3.0	<ul style="list-style-type: none"> • Attendu que l'AGECVM s'est positionnée en faveur de la gratuité scolaire; • Attendu que le comité Tribune a tenu deux débats sur la gratuité scolaire pour tenter de définir cette dernière; • Attendu que le concept de gratuité scolaire est un terme ambigu; <p>Le Comité Tribune propose que l'AGECVM entende par gratuité scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le transport en commun gratuit pour les étudiant-e-s; - la création d'une banque de prêt de matériel, tel que manuels renouvelables, pour éviter les trop grandes dépenses relatives à l'Achat de ces matériels; - l'inscription et l'enseignement gratuit; - une réforme des Prêts et bourses pour mieux répondre aux besoins particuliers des étudiant-e-s. <p>Afin de rendre possible ces demandes, le Comité Tribune propose les moyens suivants pour aller chercher une partie des fonds nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ une réforme du système d'imposition tendant vers une hausse du plafond d'imposition aux particuliers, et vers une diminution du pourcentage d'imposition des particuliers à revenus moyens; ○ une réforme dans la bureaucratie du système d'éducation visant à réduire le nombre d'employé-e-s dans ce domaine; ○ un changement de la définition des postes honorifiques, pour que ces postes ne soient que des postes normaux; ○ l'abolition des subventions aux écoles privées afin des les annihiler de l'intérieur; ○ l'élimination des paradis fiscaux.
2006-10-25	A06-03	1.0	<p style="text-align: center;">INTERNATIONAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendu que les attaques de l'État d'Israël au Liban ont causé la destruction des infrastructures publiques (routes, hôpitaux, ponts, etc.), des domiciles de centaine de milliers de personnes et causé plus de mille morts dans la population civile, - Attendu que l'État d'Israël maintient son occupation des territoires palestiniens et sa domination militaire et économique sans reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, notamment avec le projet du mur de l'Apartheid, ni son droit au retour, avec plus de un million de déplacé-e-s depuis la création d'Israël - Attendu que l'État d'Israël détient en prison plus de 9000 prisonniers politiques libanais et palestiniens, notamment des ministres élus du Hamas; - Attendu que le gouvernement canadien, à l'instar du gouvernement américain, soutient l'État d'Israël et contribue à ce que la situation fondamentalement injuste et impérialiste se maintienne <p>❶ Que l'AGECVM exige du gouvernement canadien :</p> <ul style="list-style-type: none"> * qu'il recommence à donner de l'aide financière et humanitaire à l'Autorité Palestinienne; * qu'il condamne toute agression israélienne en territoire libanais et palestinien; * qu'il demande une réparation économique de la part d'Israël au Liban;

			<p>② Que l'AGECVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et se porte solidaire de la résistance populaire au Liban et en Palestine;</p> <p>③ Que l'AGECVM soutienne et participe à des manifestations et événements contre l'attaque du Liban et l'occupation de la Palestine;</p> <p>④ Que l'AGECVM exige le retrait des troupes canadiennes en Afghanistan et participe à la manifestation du 28 octobre organisée par Bloquez l'empire sur des bases anti-impérialistes.</p> <p style="text-align: center;">RÉGIONAL</p> <p>⑨ Que l'AGECVM se positionne en faveur de la gratuité des transports en commun pour tous;</p> <p>⑩ Que l'AGECVM travaille à aider les conseils étudiants des écoles secondaires à développer une culture militante.</p> <p style="text-align: center;">LOCAL</p> <p>⑪ Que l'AGECVM entame une campagne contre la présence du privé dans le cégep avec une escalade des moyens de pression en commençant par viser les ZOOM MÉDIA;</p> <p>⑫ Que l'AGECVM se positionne contre la sous-traitance à une compagnie privée de la cafétéria du cégep</p>
2006-02-22	H06-02	2.0	* que l'AGECVM se positionne contre toute forme de privatisation de l'eau
2005-10-17	A05-sp01	1.0	La nouvelle charte est adoptée à la majorité
2005-04-11	H05-sp08	1.3	que l'AGECVM se réapproprie les trois locaux adjacents au local de l'AGECVM, soit les locaux A3.12, A3.14 et 3.16, afin qu'ils redeviennent des locaux étudiants
2004-11-03	A04-sp01	1.2	toutes les prochaines manifestations étudiantes auxquelles participe l'AGECVM soient pacifistes
2003-09-03	A03-01	3.0	Didier Amiot (science de la nature) propose de connecter le système de son de la radio à celui de l'Exode.
2003-01-29	H03-01	5.1	Stéphanie Thibault (Implic-Action) propose que l'AGECVM appuie les revendications du comité des sans statuts Algériens.
2002-09-04	A02-01	2.0	Alexandra Mathieu (Question internationale) propose que l'AGECVM donne au Fond d'extrême nécessité du Cégep du Vieux Montréal 30,00\$ par étudiant-e aidé-e par ce Fond et que l'argent versé soit utilisé pour les étudiant-e-s de la session présente.
2002-09-04	A02-01	1.1	Mérodie Mondor (Questions internationales) propose que le Bureau exécutif s'engage à respecter le budget de représentation et que, s'il y a des modifications à apporter au budget, que les étudiants soient avertis. Mérodie Mondor (Questions internationales) propose qu'il y ait une liste détaillée des dépenses qui entrent dans les frais imprévus. Nicolas Waslch (Technique d'architecture) propose d'adopter le bilan H-02
2002 03 06	H02-03	3.0	Que le Bureau exécutif s'engage à tenir ses réunions dans un lieu public du CEGEP et de faire savoir qu'elles sont publiques et qu'elles sont ouvertes à tous et toutes.
2002-02-13	H02-02	3.0	<p style="text-align: center;">MANDAT BIRMANIE</p> <p>Section 1 : Dépôts et investissements des fonds collégiaux dans les banques et institutions financières :</p> <p>A. L'AGECVM demande à l'administration du cégep du Vieux Montréal de retirer les fonds déposés dans une banque ou une institution financière qui accorde des prêts à :</p> <p style="margin-left: 20px;">a. Le régime militaire birman</p> <p style="margin-left: 20px;">b. Tout entité subjective aux lois birmanes</p> <p>B. L'AGECVM s'engage à ne pas investir aucun fond dans les banques et institutions financières faisant partie de la liste fournie par le rapport sur la Birmanie du Investor responsibility Research Center.</p> <p>Section 2 : Investissements de fonds collégiaux</p> <p>A. L'AGECVM demande à l'administration du cégep du Vieux Montréal de s'abstenir d'investir les fonds collégiaux des actions, bonds et obligations d'épargne de compagnies, banques ou institutions financières faisant affaire avec la Birmanie.</p> <p>B. L'AGECVM encourage l'administration du cégep du Vieux Montréal à seconder les résolutions amenées par les actionnaires d'une compagnie conduisant des affaires en Birmanie lorsque celles-ci :</p> <p style="margin-left: 20px;">a. Demandent un rapport détaillé sur les activités de la compagnie en Birmanie;</p> <p style="margin-left: 20px;">b. Demandent un rapport détaillé sur tous les coûts reliés aux activités de la compagnie en Birmanie;</p>

			<p>c. S'adressent sur la situation des droits de la personne en Birmanie.</p> <p>Section 3 : Contrats et achats avec les fonds collégiaux</p> <p>A. L'AGECVM s'engage à ne pas acheter de matériels ou demander des services d'une compagnie conduisant des affaires en Birmanie.</p> <p>B. L'AGECVM demande à l'administration et aux différents départements d'adopter des politiques prohibant l'Achat de matériels et/ou services de compagnies conduisant des affaires en Birmanie..</p> <p>Section 4 : Informer la population du cégep du Vieux Montréal</p> <p>A. L'AGECVM encourage d'autres initiatives étudiantes visant à sensibiliser la population du cégep du Vieux Montréal sur la situation en Birmanie et supportant le mouvement démocratique et le respect des droits de la personne en Birmanie..</p> <p>B. L'AGECVM s'engage à publier une liste des compagnies faisant affaire avec la Birmanie dans le journal étudiant, ainsi que la liste des compagnies conduisant des affaires en Birmanie et avec le cégep du Vieux Montréal</p> <p>C. L'AGECVM, autorisé par cette section, s'engage à informer le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada de l'Adoption de cette résolution en envoyant le texte de cette résolution au bureau du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce international.</p>
2000 11 22		1.0	<p style="text-align: center;">Revendications : Nationaux</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. S'oppose à la taxe à l'échec; 2. Soit en faveur de la gratuité scolaire et de l'accessibilité universelle et qu'elle s'oppose à toute forme de pauvreté et de fusions des cégeps; 3. Soit en faveur de l'abolition de l'endettement étudiant par la bonification du système d'aide financière, entre autres par la conversion des prêts en bourses; 4. S'oppose à ce que le gouvernement fasse du remboursement de la dette une priorité et que la majorité des surplus aillent dans les services sociaux; 5. Soit en faveur de l'abolition des frais de toute autre nature, plus communément appelés les frais champignons (article 24.5 de la Loi sur les collèges); 6. S'oppose à l'implantation du DEC institutionnel et à toutes mesures similaires illicites (Cote R,...); 7. S'oppose à tout monopole d'entreprise privée au Cégep et, en ce sens, contre toute idée de privatisation du système d'éducation; 8. Appuie les revendications du comité des sans statuts Algériens.; 9. Exige que le gouvernement instaure un plafond de 25 pour 1 du ratio étudiant-e-s/professeur-e-s afin d'augmenter la qualité de la formation; 10. S'oppose à toute ingérence du fédéral dans l'éducation. <p style="text-align: center;">Internationaux</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. S'oppose et lutte contre tout accord ou traité international qui brime la souveraineté des nations et qui profite aux marchés au détriment des conditions de vie de la population (ALENA, ZLÉA, OMC,...).
1997 10 21		5.0	Que les Assemblées générales se tiennent à présent les mercredis à 15h 30
1997 02 19		2.3	AGECVM se prononce pour l'accessibilité universelle à l'éducation
1995 10 25		1.0	Qu'il n'y ait que 20 comités thématiques qui demandent un budget
1995 10 25		1.4	Que les prêts personnels soient interdits, sans quoi les sanctions seront : pour les membres du Bureau exécutif : leur destitution; pour les comités : ils ne seront plus reconnus comme étant un comité de l'AGECVM
1995 10 25		3.0	Que l'AGECVM maintienne son statut présent, comme étant souverainiste.

Héloïse Lanouette appuie
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée par Nicolas Chatel-Launay
Retour au point 1.2 ASSÉ : Camp de formation
Ajouter point 1.7 Permanence, et décaler le reste
Billy Vinette appuie
Adoptée à l'unanimité

1.2 ASSÉ : Camp de formation (Retour)

Billy Vinette propose **que les responsables de l'AGECVM présent-e-s au Camp de formation puissent avoir accès aux locaux de l'Exode (derrière le comptoir) et que, si nécessaire, l'AGECVM défraie un-e employé-e de l'Exode**

François-Vivier Gagnon appuie
Adoptée à l'unanimité

Héloïse propose **que François-Tim Fortin et Maxime Cardinal-Lemieux négocient avec la gérante de l'Exode, Claudia Lebeau, pour des réchauds et un-e employé-e présent-e**

François-Vivier Gagnon appuie
Adoptée à l'unanimité

1.7 Permanence

Nicolas Chatel Launay propose :

- 1. Que, dans ses temps libres, Marianne Breton-Fontaine produise un document sur les diverses tâches des exécutant-e-s**
- 2. Que, dans ses temps libres, Étienne Philippart fasse un ménage sur les trois ordinateurs de l'AGECVM, autre que celui du secrétariat, et plus particulièrement dans les Documents partagés, dont un dossier devrait être réservé uniquement aux documents de l'AGECVM**
- 3. Que Marie-Pier Lévesque, dans ses temps libres, fasse des textes de formation politique pour les exécutant-e-s (gratuité scolaire, FECQ-FEUQ-FLICS, etc...)**

Héloïse Lanouette appuie
Adoptée à l'unanimité

1.8 Mobilisation : prêt à l'AÉTELUQ

Andréa Pilote propose, **comme décidé lors du dernier Comité de mobilisation, de prêter 500,00 (cinq cents) \$ à L'AÉTELUQ pour défrayer ses frais d'avocats suite au coup de force de la FEUQ**

Nicolas Chatel-Launay appuie
Adoptée à l'unanimité

1.9 Forum Social québécois

R.A.S.

2.0 Nominations

2.1 Signataires compte en banque AGECVM

Nicolas Chatel-Launay propose **les signataires suivants pour les comptes de l'AGECVM :**

Pour le compte principal

- 1. **Héloïse Lanouette, Responsable général**
- 2. **François-Vivier Gagnon, Responsable à l'Information**
- 3. **Andréa Pilote, Responsable à la Mobilisation**
- 4. **Nicolas Chatel-Launay, Responsable aux Affaires internes**
[- Étienne Philippart, Secrétaire permanent] en cas de besoin

Pour le compte comités

- 1. **Héloïse Lanouette, Responsable général**
- 2. **François-Tim Fortin, Responsable à la Pédagogie**
- 3. **Billy Vinette, Responsable aux Affaires socioculturelles**
- 4. **Nicolas Chatel-Launay, Responsable aux Affaires internes**
[- Étienne Philippart, Secrétaire permanent] en cas de besoin

Pour le compte Exode

- 1. **Héloïse Lanouette, Responsable générale**
- 2. **Nicolas Chatel-Launay, Responsable aux Affaires internes**
- 3. **Claudia Lebeau, Gérante**
- 4. **Étienne Philippart, Secrétaire permanent**
[- Marianne Breton-Fontaine, Secrétaire permanente] en cas de besoin

Billy Vinette appuie
Adoptée à l'unanimité

2.2 Comités de la Commission des études

François-Tim Fortin propose **Billy Vinette comme délégué des étudiant-e-s au Comité de la réussite scolaire de la Commission des études**

Billy Vinette appuie
Adoptée à l'unanimité

Héloïse Lanouette propose **Andréa Pilote comme déléguée des étudiant-e-s au Comité des cours complémentaires et au Comité du calendrier scolaire**

Andréa Pilote appuie
Adoptée à l'unanimité

Héloïse Lanouette propose **Nicolas Chatel-Launay comme délégué des étudiant-e-s sur le Comité des AEC**

Nicolas Chatel-Launay appuie
Adoptée à l'unanimité

2.3 Fondation du CVM

Billy Vinette propose **Héloïse Lanouette et Nicolas Chatel-Launay comme délégué-e-s des étudiant-e-s au Conseil d'administration de la Fondation du cégep du Vieux Montréal**

Héloïse Lanouette appuie
Adoptée à l'unanimité

2.4 Comités de la recherche

R.A.S.

3.0 Table de concertation : ordre du jour et praesidium

Héloïse Lanouette propose **que le Responsable aux Affaires internes et le Comité de suivi proposent l'ordre du jour et le praesidium de la Table de concertation du mercredi 30 septembre 2009**

Nicolas Chatel-Launay appuie
Adoptée à l'unanimité

4.0 Affaires diverses

R.A.S

5.0 Levée

Billy Vinette propose **la levée du présent bureau exécutif**

Andréa Pilote appuie
Adoptée à l'unanimité